

Programme de formation

Promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Objectifs :

L'égalité femmes-hommes - déclarée grande cause nationale en 2017 - est désormais un sujet incontournable au travail. Index égalité, accord égalité et plan d'action, parentalité... Les obligations liées à l'égalité professionnelle se sont multipliées pour les employeurs publics comme privés, sous peine de sanctions juridiques et financières. Au-delà du légal, mener une politique volontariste pour la mixité et l'égalité est bénéfique pour les organisations, en termes de qualité de vie au travail, de cohésion, d'attractivité et de performance.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- apprécier les enjeux de l'égalité
- promouvoir une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes
- identifier le phénomène des inégalités professionnelles, ses facteurs et ses enjeux
- connaître les obligations légales des organisations en matière d'égalité professionnelle
- comprendre les freins à l'égalité qui subsistent
- percevoir les impacts des inégalités professionnelles sur les personnes et les collectifs
- appréhender l'égalité professionnelle en tant qu'enjeu pour la qualité de vie au travail
- identifier des axes d'amélioration et les bonnes pratiques

A l'issue de cette formation, la structure sera en capacité d'évoluer en matière d'égalité.

Publics et prérequis :

La formation est destinée à tous les salariés, qu'ils soient cadre ou non cadre.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation est ancrée dans la réalité quotidienne des participants. Elle alterne des apports théoriques avec de nombreuses mises en situation, questionnaires personnels et analyses. Cette formation est très adaptative en temps réel. Les préoccupations des participants seront au centre de la formation.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Identifier et comprendre les inégalités femmes-hommes au travail
les concepts de parité, d'égalité, de mixité, de discrimination sexiste
les stéréotypes de genre associés aux métiers, aux compétences
les chiffres-clés

Connaître les obligations légales en matière d'égalité Homme/Femme
le cadre légal de l'égalité professionnelle au fil du temps : les principales lois et obligations (index égalité, plans d'action, accord collectif...)
les risques encourus et les sanctions

Identifier les freins à l'égalité professionnelle
le poids des normes viriles dans le monde du travail et ses conséquences

Connaître les impacts des inégalités professionnelles
les impacts pour les personnes et pour les collectifs de travail
les bénéfices de la mixité dans une organisation

Agir contre les inégalités femmes-hommes au sein de sa structure
le plan d'action : par où commencer ?
le diagnostic, les méthodologies et les indicateurs
le panorama des bonnes pratiques et initiatives inspirantes (métiers genrés, femmes dirigeantes, parentalité & aide...)

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle et les pratiques des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation et de la compréhension des questions abordées se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses et de contrôles sur les productions techniques effectives, entre les participants et lui-même. Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue de la formation. La satisfaction des participants sera évaluée à l'issue de la formation par le formateur à partir de grilles fournies par l'AGECIF.

Documentation :

En amont de la formation pour se préparer une série de documents numériques brefs seront accessibles via l'espace numérique stagiaires-intervenants. A l'issue de la formation, un support informatique sera remis aux participants.